



<https://hispanistes.fr/>

Présidents (1962-1981)

† Marcel BATAILLON

† Noël SALOMON

† Henry BONNEVILLE

Présidents d'Honneur

Augustin REDONDO

Jean-François E

Nadine LY

Michel MONER

Jean-Pierre CLÉMENT

Jacques SOUBEYROUX

Georges MARTIN

Geneviève CHAMPEAU

Christian LAGARDE

Erich FISBACH

Hélène THIEULIN-PARDO

Caroline LEPAGE

Université Paris Nanterre

Présidente

Thomas FAYE

Sorbonne Université

Vice-Président

Graça DOS SANTOS

Université Paris Nanterre

Vice-présidente

Marion GAUTREAU

Université Toulouse Jean Jaurès

Vice-Présidente

Immaculada FÀBREGAS

Université de Bretagne-Sud

Vice-Présidente

Carole FILLIÈRE

Université Toulouse Jean Jaurès

Vice-présidente

Eva TOUBOUL

Université Paris Nanterre

Vice-présidente

Diane BRACCO

Université de Limoges

& DAVY DESMAS LOUBARESSE

Institut National Universitaire

Champollion

Secrétaires généraux

Xavier ESCUDERO

Université d'Artois

Trésorier

Marta LÓPEZ IZQUIERDO

Université Paris 8

Secrétaire

Corinne MENCÉ-CASTER

Sorbonne Université

Secrétaire

Anne PUECH

Université Rennes 2

Secrétaire

Marina RUIZ CANO

Université du Mans

Secrétaire

Compte rendu

Assemblée Générale de la Société Française des Hispanistes et Ibéro-Américanistes

(Siège social : Nanterre, Hauts-De-Seine)

25 janvier 2025

Nombre de personnes présentes : 25 (en présentiel, au Colegio de España, et à distance)

La séance est ouverte à 14h30 par Diane Bracco, secrétaire générale de la SoFHIA. L'unique point à l'ordre du jour concerne la modification des statuts de l'association et, plus précisément, de l'article 5, afin qu'il soit en adéquation avec les décisions prises lors de la précédente assemblée générale, en juin 2024. Après vote de ses membres, il avait été décidé d'ouvrir la possibilité aux enseignant-es du Second Degré d'adhérer à la SoFHIA et d'être représenté-es au comité.

L'article 5 est modifié comme suit : « Article 5 : Sont de droit membres actifs, sous réserve de paiement de la cotisation statutaire, tous les hispanistes, ibéro-américanistes, catalanistes ou lusistes affectés à titre principal dans une université ou un autre organisme public ou privé de l'Enseignement Supérieur ou de la Recherche, les hispanistes, ibéro-américanistes, catalanistes ou lusistes du Second degré affectés dans les classes préparatoires aux concours des Grandes écoles, les hispanistes, ibéro-américanistes, catalanistes ou lusistes du Second degré, et les retraités ayant eu l'une de ces qualités au cours de leur vie active. »

L'assemblée est invitée à voter sur cette proposition. Thomas Faye rappelle que, puisqu'il s'agit d'un vote qui fait intervenir des modifications de statuts, il faut que cette mesure soit approuvée par les deux tiers des personnes présentes pour être validée.

Nombre de personnes ne prenant pas part au vote : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes « contre » : 0

Nombre de votes « pour » : 25

La modification des statuts (articles 5, 6, 10, 11, 12) est approuvée.

Caroline Lepage, présidente de la SoFHIA (élue le 10 juin 2022), remercie les votant-es et annonce la prochaine assemblée générale, qui aura lieu le 17 mai 2025. Elle insiste également sur la nécessité de faire connaître la SoFHIA et invite chacun-e à relayer, auprès de ses collègues et notamment des doctorant-es, les informations relatives aux nombreuses activités et actions de l'association. Elle souhaite chaleureusement la bienvenue aux collègues du secondaire qui rejoignent l'association.

Thomas Faye rappelle l'ouverture prochaine de la campagne d'élections au comité de la SoFHIA et invite également à diffuser l'information.

La séance est levée à 14h50.